

# Communiqué de presse N°1

**DEPARTEMENTALES 2015 / Territoire de CHARENTON (94)**

**Candidature de SYLVIE MERCIER ET THIERRY VIMAL**

**NOUS CITOYENS** continue de délivrer ses investitures dans le département du Val de Marne à l'occasion des Départementales des 22 et 29 mars 2015.

Le mouvement créé en octobre 2013 à l'initiative de Denis Payre et rejoint par Jean Marie CAVADA l'été dernier, a validé les investitures des candidats **Sylvie MERCIER** (Joinville le Pont) et

**Thierry VIMAL** (Saint Maurice), pour le Territoire couvrant les villes de Charenton-le-Pont / Joinville le Pont/ Saint-Maurice et une fraction de Nogent.

Les remplaçants sont respectivement : **Colette LASFARGUES** et **Alain DREYER** tous les deux habitants de Charenton-le-Pont.

Nous Citoyens compte 13 000 adhérents en France et déjà plus de 200 rien que dans le Val de Marne.

Après Saint-Maur des Fossés, **NOUS CITOYENS** continue de parier sur la nécessaire action des femmes et des hommes issus de la société civile, là où les partis traditionnels sont en perte de vitesse et de crédibilité, car déconnectés des vraies réalités du quotidien.

Pour Thierry Vimal, « *L'objectif de mon engagement est de redonner du sens à l'action publique et amener les citoyens à se réapproprier les leviers de la Solidarité, de la Confiance et de la Responsabilité, là où les politiques ne proposent que cumuls de mandat, réélections et guerres politiciennes.* »

Ainsi, les candidats **NOUS CITOYENS** sont-ils farouchement opposés au cumul des mandats, permettant ainsi la voie au nécessaire renouvellement de la vie politique.

**Pascale LUCIANI**, déléguée régionale et présidente de la commission d'investiture, rappelle que « *dans l'exercice du mandat que Sylvie Mercier et Thierry Vimal briguent, ils seront porteurs de valeurs d'éthique et de transparence de la vie publique, et ils veilleront particulièrement à la rigueur de gestion du conseil général afin de contribuer à réduire la dépense publique.* »

## **A propos des candidats :**

**Sylvie MERCIER, Maire Adjointe Honoraire de Joinville-le-Pont**, avait réuni près de 17% des suffrages aux élections municipales de 2007, regroupant à cette époque une liste citoyenne.

Maintenant adhérente de **NOUS CITOYENS**, elle était jusqu'en mars dernier, conseillère municipale d'opposition.

Elle exerce la profession de Consultant en transformation digitale et Professeure associée en Nouvelles Technologies à l'Université de Paris Est / Marne la Vallée.

**Thierry VIMAL, ancien conseiller Municipal de Saint-Maurice** fût élu sur une liste plurielle portée par le MoDem, soutenue par CAP 21 et Alternative Libérale, qui avait recueillie près de 12%.

Il fût Conseiller national du Parti Libéral Démocrate et a rejoint dès novembre 2013 le Bureau **NOUS CITOYENS** du Val de Marne, où il siège.

Marié, père de famille, habitant de Saint-Maurice depuis plus de 12 ans, il est cadre dans un groupe plurimédia et participe également aux activités de football au sein d'un club à Vincennes en tant que bénévole.

## **Côté remplaçants :**

**Alain DREYER**, ancien conseiller Municipal de Charenton (2008 – 2014) Inspecteur des finances publiques en détachement depuis 2010 auprès du ministère de la défense. Délégué à la communauté de Communes Charenton/Saint Maurice (2008-2014). Intérêts : Environnement et patrimoine historique.

**Colette LASFARGUES** habitante de Charenton depuis plus de 16 ans est bénévole au sein d'une association d'aide auprès des personnes isolées et âgées.